

## L'ORIENTATION SCOLAIRE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE ENQUÊTE AUPRÈS DE TROIS COLLÈGES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE EN PICARDIE

**GOSSET CYNTHIA, LANGA POLY**

Laboratoire ECCHAT, Faculté de philosophie Sciences Humaines et Sociales  
Université de Picardie Jules VERNE  
Chemin du Thil, 80 025 Amiens cedex 1, France

### RÉSUMÉ

L'orientation est considérée ici comme un aspect fondamental de l'insertion professionnelle. C'est un "processus par lequel s'opèrent les ajustements nécessaires entre les souhaits exprimés et les possibilités offertes"(1).

Si dès le collège, des structures psychologiques d'orientation scolaire et professionnelle existent, l'orientation proposée est-elle garante d'une bonne insertion professionnelle ?

C'est à cette question que nous tentons de répondre par le biais d'une enquête auprès de trois collèges, dans lesquels nous nous sommes intéressés au travail du Conseiller d'Orientation Psychologue et à la manière dont les élèves de troisième perçoivent concrètement le processus d'orientation qui leur est proposé.

Il semble que le choix de l'élève ne soit pas assez travaillé, que l'information fournie soit trop juste, bref que les individus ne soient pas suffisamment guidés. Il apparaît que ces difficultés proviennent des moyens trop limités des conseillers pour mener à bien leur travail.

### Mots clés

Insertion professionnelle, orientation scolaire et professionnelle, conseiller d'orientation psychologue.

### THE SCOLARY GUIDANCE AND THE PROFESSIONAL INSERTION BEING INVESTIGATED WITH THREE SCHOOLS OF THE DEPARTMENT OF THE OISE IN PICARDIE

### ABSTRACT

The orientation is considered here as a fundamental aspect of the professional insertion. It is a " process by which take place the necessary adaptations between the expressed wishes and the offered possibilities " (1). If dices the school, psychological structures of school and professional guidance exist, is the proposed orientation a guarantor for a good professional insertion? It is for this question which we try to answer by means of an inquiry with three schools, in which we were interested in the work of the Guidance counselor Psychologist and in the way the pupils of third perceive (collect) concretely the process of orientation which is proposed to them. It seems that the choice of the pupil is not enough worked, that the supplied information is too just, brief that the individuals are not enough guided. It seems that these difficulties result from means too much limited by the councillors to achieve their work.

### Keywords

Professional insertion, school and professional guidance, guidance counselor psychologist.

## INTRODUCTION

Le passage de la formation à la vie professionnelle pose diverses questions qui mobilisent plusieurs courants de recherche aussi diversement orientés : adéquation de la formation initiale aux besoins de la société, correspondance entre objectifs des enseignements disciplinaires et exigences des pratiques professionnelles, évolution contradictoire du monde du travail et de la population active (5), spécificité de la période transitoire entre la formation et l'emploi (2 ; 4), chômage des jeunes (6), etc..

S'il n'est pas de doute que ces questions dépassent largement le monde de l'éducation, on ne peut ni occulter le fait qu'elles le concernent directement, ni négliger sa contribution dans leur approche. En effet, le processus d'orientation des élèves vers des formations correspondant à leurs souhaits, en considérant leurs potentiels, traverse tous les niveaux scolaires et vise une insertion professionnelle devant tenir compte à la fois de l'individu et des besoins du monde du travail.

Cette communication s'intéresse uniquement au dispositif d'orientation scolaire mis en place au niveau de la classe de 3<sup>ème</sup> du collège dont elle cherche à interroger la pertinence : d'abord parce qu'il nous semble que ce niveau constitue une charnière décisive et marquante où les élèves sont amenés à faire un choix sur des types d'études, choix qui n'est pas irréversible mais qui joue un rôle non négligeable dans leur orientation future. Ensuite parce qu'il s'agit d'un âge sensible, où l'on peut s'interroger sur la connaissance réelle du monde du travail dont disposent les élèves et sur leur capacité à s'engager dans une perspective qui peut être déterminante.

Dans ce contexte, il semble que le dispositif d'orientation scolaire adéquat devrait se donner les moyens de fournir aux jeunes une information appropriée sur les perspectives professionnelles existantes et sur les études envisageables pour accéder à ces métiers, tout en constituant un cadre serein de dialogue, de réflexion et d'examen pouvant permettre les ajustements nécessaires entre souhaits et capacités (1). Mais, les jeunes sont-ils suffisamment informés ? Parviennent-ils réellement au niveau de la 3<sup>ème</sup> à élaborer ce projet professionnel attendu d'eux ? Reçoivent-ils des structures existantes l'aide attendue ? Et enfin, les conseillers d'orientation psychologues ont-ils réellement les moyens de répondre aux exigences de cette mission ?

Bref, comment l'orientation est-elle mise en place en classe de troisième ?

Nous avons cherché à examiner cette question, dans le cadre d'un travail de maîtrise de psychologie du travail (Gosset, 2000), au travers d'une enquête réalisée dans 3 collèges du département de l'Oise en Picardie. Cette enquête concernait l'orientation au collège, mais nous nous limiterons ici à n'en discuter que les résultats concernant la classe de 3<sup>ème</sup>.

## DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Afin de construire notre propre représentation de l'orientation, nous avons réalisé des entretiens libres avec des élèves et un Conseiller d'Orientation Psychologue (C.O.P). Ces entretiens ont permis de comprendre le dispositif d'orientation mis en place et, partant de cette première approche, d'élaborer deux guides d'entretien qui ont permis de recueillir des données plus structurées auprès d'un échantillon plus large de C.O.P et d'élèves de troisième. Concernant les C.O.P, nous avons recherché dans la description de leur pratique, la place des préoccupations suivantes :

- Le rôle de l'orientation en troisième
- Le contenu du travail d'orientation en troisième et les moyens (outils et méthodes)
- Le projet professionnel : sa pertinence en troisième, sa construction, la démarche de l'élève par rapport à son orientation, l'information des élèves sur les métiers, le moment auquel se détermine le projet, les souhaits exprimés.

Mais aussi la réponse du conseiller par rapport aux souhaits, sa réponse face à l'absence de souhait, les capacités de l'élève, les contradictions entre les souhaits et les capacités.

- Les autres acteurs de l'orientation (dans et hors établissement)
- Les moyens dont disposent les C.O.P, évalués au travers du nombre d'établissements à leur charge, du temps qu'ils peuvent consacrer aux élèves, des formations qui leur sont proposées.

Concernant les élèves, nous nous sommes intéressés :

- au projet de l'élève : le métier qu'il envisage, à quand remonte son projet, comment a-t-il fait son choix, ses résultats scolaires.
- à l'orientation telle qu'elle est vécue par les élèves : quelles sont les personnes pouvant les guider, ce qu'ils savent des dispositifs existant au niveau du collège, leur recours à ces dispositifs : ont-ils déjà rencontré le C.O.P, comment perçoivent-ils son aide, comment se sentent-ils guidés dans leurs choix ?

#### Caractéristiques du terrain d'étude

Nous avons choisi trois collèges (cf. tableau 1) en considérant leur lieu d'implantation avec une attention particulière pour ses caractéristiques (rural vs citadin, taille de la commune mesurée par le nombre d'habitants, environnement socialement difficile ou non), le nombre d'élèves, l'origine socioprofessionnelle des parents et le taux de redoublement.

|   | COLLEGE A   | COLLEGE B  | COLLEGE C  |
|---|---|--|--|
| ENVIRONNEMENT                                   | Type rural<br>2500 habitants  | Type citadin<br>15000 habitants.   | Type citadin<br>15000 habitants.<br>Zone d'Education Prioritaire.                  |
| NOMBRE D'ELEVES                                 | 597   | 733  | 747  |
| ORIGINE SOCIO<br>PROFESSIONNELLE<br>DES PARENTS | <b>63.83%</b><br>ouvriers(41.38%),<br>employés(15.58%),<br>retraités(0.50%)<br>inactifs (6.37%) | <b>73%</b><br>Ouvriers(46%)<br>Employés (12%)<br>Retraités(2%)<br>inactifs(13%), | <b>80%</b><br>Ouvriers(48%),<br>employés(10%).<br>Retraités (4%)<br>inactifs(18%), |
| TAUX REDOUBLEMENT<br>3 <sup>ème</sup>           | 5%  | 5.92%  | 7.32%  |

Tableau 1 : Situation des différents collèges, évaluée en fonction de l'environnement, du nombre d'élèves, de l'origine socioprofessionnelle des parents, du taux de redoublement.

Bien que ne reflétant pas l'ensemble des environnements possibles des collèges en France, les collèges choisis sont suffisamment contrastés. Le nombre d'élèves est assez comparable, de même que l'origine socioprofessionnelle des parents (plus de 60% des élèves ont des parents d'origine modeste comme le montre le tableau ci-dessus).

### Taille et caractéristiques de l'échantillon

Notre guide d'entretien a été exploité auprès de trois COP, chargés d'établissements différents. Quant à notre guide d'entretien destiné aux élèves, il a été exploité auprès de 12 élèves, choisis en fonction de leurs résultats scolaires : 3 élèves obtenaient des résultats insuffisants, 4 des résultats moyens, 2 de bons résultats et 3 des résultats excellents.<sup>1</sup> A la suite de ces entretiens, un questionnaire fermé élaboré autour des mêmes thèmes a été proposé à 137 élèves de troisième du collège A, afin de vérifier la cohérence des résultats obtenus.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENTRETIENS AVEC LES C.O.P

#### ▪ Le rôle de l'orientation en troisième :

Pour les COP, l'orientation en 3<sup>ème</sup> est prioritaire par rapport aux autres classes. Son but est d'aider l'élève à faire un choix adapté à ses goûts et à ses possibilités. Pour cela, ils disent procéder généralement par une information collective en début d'année qui sert également de prise de contact, qui débouchera sur des entretiens individualisés. Par ailleurs, ils évoquent "le carrefour des formations", "les conseils de classe", comme moment de rencontre possible autour de la question d'orientation.

#### ▪ Le contenu du travail d'orientation en troisième et les moyens mis en œuvre :

La procédure d'orientation est la même pour chaque élève. Les familles émettent des vœux au second trimestre, le conseil de classe fait des recommandations par rapport aux résultats scolaires, et une régulation entre les vœux et les recommandations a lieu du second trimestre au troisième trimestre.

#### ▪ La pertinence du projet professionnel :

Pour les C.O.P, le projet professionnel est nécessaire pour les élèves qui se dirigent vers la voie professionnelle, considérant qu'il peut être reporté pour ceux qui se dirigent vers des études générales. Un des trois ajoute que dans ce cas, les élèves doivent tout de même avoir un projet de formation.

#### ▪ La construction du projet :

Selon deux C.O.P, cette construction implique de travailler en entretien sur les représentations de l'élève concernant le métier choisi. Un des trois précise que la construction d'un projet est un processus complexe qui va exiger de l'élève un minimum de repères et de stabilité. Pour un autre conseiller, c'est la connaissance de ses intérêts par le jeune qui va compter dans la construction du projet, et ceux-ci seront repérés par le biais de questionnaires d'intérêts.

#### ▪ La démarche de l'élève :

Tous les C.O.P sont unanimes : l'élève doit être actif s'il veut aboutir à un projet professionnel. Les C.O.P considèrent alors que leur rôle est de les guider et non de décider à leur place.

<sup>1</sup> Les résultats retenus correspondent aux critères d'évaluation scolaire.

▪ **L'information des élèves sur les métiers :**

Tous disent transmettre de la documentation. Les supports vidéos et informatiques (3 C.O.P), les différents forums métiers et formations (2 C.O.P), le stage de troisième (1 C.O.P) sont également cités comme moyens d'informer.

▪ **Le moment auquel se détermine le projet :**

Pour deux C.O.P, il est essentiellement élaboré en troisième puisqu'un choix doit être annoncé, mais un d'entre eux considère qu'il devrait être préparé bien avant, ce qui n'est pas fait faute de temps.

▪ **Les souhaits exprimés :**

Deux C.O.P considèrent que les souhaits n'émergent pas au même moment selon les individus, que c'est très variable. Un autre estime qu'ils interviennent essentiellement en troisième et ce d'autant plus que les élèves se destinent à une formation courte. Par rapport à ces souhaits, les COP disent travailler sur les représentations et vont veiller à élargir le projet. Lorsque l'élève n'a aucune idée et qu'il se dirige vers la voie professionnelle, les COP vont travailler à l'émergence de souhaits par le biais d'entretiens et éventuellement de questionnaires d'intérêts. Par contre, si l'élève se dirige vers les filières générales, le projet sera reporté, faute de temps.

▪ **Les capacités de l'élève :**

Les conseillers disent les évaluer par les résultats scolaires, excepté lorsqu'une déficience mentale est suspectée, auquel cas le recours aux tests d'intelligence est possible.

▪ **Les autres acteurs de l'orientation :**

Le chef d'établissement et le professeur principal ont un rôle primordial, selon eux, puisque le premier attribue le quota d'heures réservées à l'orientation, et le second doit assurer le suivi de l'élève. Enfin, tous rappellent le rôle important des parents.

▪ **Les moyens dont disposent les COP :**

Ils évaluent leur charge de travail comme trop importante puisqu'ils sont responsables de l'orientation dans plusieurs établissements (souvent trois), et assurent des permanences en Centre d'Information et d'Orientation (CIO). Pour eux, il est donc matériellement impossible de rencontrer la totalité des élèves. Ils pointent également un manque de formation quant à l'évolution du secteur socio-économique.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENTRETIENS AVEC LES ÉLÈVES

▪ **Le projet de l'élève :**

Dix élèves sur douze ont une idée de ce qu'ils aimeraient faire plus tard, c'est en quatrième ou en troisième que le projet a émergé. Les types de projets (filière générale, professionnelle, absence d'idée) semblent être liés aux résultats scolaires.

▪ **Comment les élèves ayant une idée de métier, ont-ils fait leur choix ?**

Les critères de choix portent sur la rémunération (2 élèves), le manque de motivation pour les études qui les poussent à opter pour des études courtes (4 élèves) et enfin l'attrance pour le métier retenu (6 élèves).

▪ **L'orientation telle qu'elle est vécue par les élèves :**

Ces derniers se sentent aidés par leurs parents en premier lieu (11 élèves), par leurs amis (6 élèves), et enfin par leurs professeurs (3 élèves). Le COP n'est pas du tout cité ici. Cependant, lorsqu'on leur pose la question de savoir s'ils se sentent aidés au collège, alors

la majorité (10 élèves) fait référence au COP. Cependant, sept élèves sur douze ne l'ont jamais vu. Les cinq élèves qui l'ont vu se sont sentis aidés, en termes d'apport d'informations.

A la question de savoir comment ils se sentent guidés dans leurs choix, six élèves évoquent l'aide des documents d'information donnés par le professeur principal ; six élèves mentionnent l'aide du COP, et deux d'entre eux précisent la séance de présentation des filières en début d'année (l'information collective) ; deux élèves évoquent les forums des métiers et des formations ; deux élèves estiment ne pas être guidés. Ces résultats sont confirmés par le tableau 2 ci-après, qui reprend les réponses de l'enquête par questionnaire :

|  |   |
|--|---|
| Idée de l'après troisième ?                    | Oui : 38%    Non : 16.6%    Plus ou moins : 45.23%  |
| Comment ont-ils choisi ?                       | Il faut bien choisir quelque chose : 45.23%<br>Report du choix au lycée : 38%<br>Voie professionnelle choisie car mauvais résultats : 11% |
| Qui les aide en règle générale ?               | Parents : 95%    professeur principal : 35%<br>Amis de son âge : 33.3%    Amis plus âgés : 30%  |
| Qui peut les aider au collège ?                | C.O.P : 93%    professeur principal : 48,3%<br>Supports informatiques : 31%   |
| Ont-ils vu le COP en entretien ?               | Oui : 56.6%    Non : 43.3%  |
| Si oui, combien de fois ?                      | 1 : 76.4%    2 : 11.7%<br>Entre 2 et 5 : 8.8%    Entre 5 et 10 : 2.9%   |
| Si non, pourquoi ?                             | Pas l'impression que cela va les aider : 69.2%<br>Ont déjà vu le professeur principal : 50%   |
| Comment se sentent-ils guidés ?                | Documents : 43.3%    Entretien(s) : 30%<br>Ne se sentent pas aidés : 21.6%  |
| Qui les guide dans leurs choix d'orientation ? | Professeur principal : 48.3%    C.O.P : 28.3%<br>Personne : 20%   |

Tableau 2 : Résultats du questionnaire en pourcentages.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette enquête exploratoire met ainsi en évidence un certain nombre de points dont la validation par des études plus larges semble utile pour contribuer à des évolutions éventuelles des dispositifs d'orientation scolaire mis en place dans nos écoles. Nous insisterons principalement sur l'inadéquation des moyens dont disposent les COP pour assurer une mission qui dans l'esprit des textes officiels (3) devrait se finaliser pour chaque élève par la construction d'un projet correspondant à son potentiel et à ses souhaits, tout en restant en adéquation avec les perspectives professionnelles que propose la société.

Bien que l'on puisse considérer que les entretiens évoqués par les COP permettent de faire exprimer les souhaits des élèves et ainsi de les prendre en considération dans leur

orientation, on peut remarquer que seules les notes scolaires semblent prépondérantes dans l'approche des capacités des élèves.

Les conditions de travail des COP ont été soulignées, notamment en pointant l'importance des secteurs qui leur sont attribués, le nombre d'élèves dont ils ont la charge ne permettant presque jamais un travail individualisé, sauf dans les cas d'échec avéré.

Pour les élèves, la 3<sup>ème</sup> apparaît clairement comme un moment décisif où le projet doit être élaboré. L'enquête réalisée montre que ce choix est fait mais souvent sans réelle connaissance des perspectives envisagées, sur lesquelles ils n'ont pas ou peu d'informations. Il est significatif que les élèves n'évoquent souvent comme contact avec le COP que son passage dans les classes en début d'année. Les différents milieux de vie et de socialisation occupent une place importante, dans ce processus, les élèves mentionnant eux-mêmes qu'ils sont aidés beaucoup plus par leurs parents (95 %) et leurs amis (63,3%), plutôt que par des professionnels de l'orientation.

Finalement, la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle telle qu'elle apparaît au travers de cette enquête semble s'écarter des dispositions officielles, tout au moins si l'on considère les textes officiels qui prônent un véritable accompagnement depuis la classe de 5<sup>ème</sup>, accompagnement devant aboutir à l'élaboration progressive d'un projet.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Berthelot, J.M. (1993). *Ecole, orientation, société*. Paris : P.U.F.
- (2) Bichot, J. (1987). *L'insertion professionnelle des jeunes*.
- (3) Bulletins officiels du Ministère de l'Education Nationale. *B.O. n°22 du 29 mai 1997*  
*B.O. n° 31 du 5 septembre 1996 - B.O. n°38 du 24 octobre 1996 – B.O.n°44 du 12 décembre 1985.*
- (4) Délégation à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté (1984). *Missions locales. Rapport au Premier ministre*. Paris.
- (5) Jardillier, P (1986). Pour une nouvelle maîtrise de l'emploi (Eds), *Le développement humain dans l'entreprise*, (pp. 17-33). Paris, PUF, France.
- (6) Juès, J.P. (1996). *L'emploi des jeunes en France*. P.U.F